01 : Serres urbaines
Représentant 35 % de la superficie totale du projet, les serres urbaines du *Village des générations* servent à la production locale de fruits et légumes frais tout au long de l'année. Ceci permet d'offrir une alimentation saine et accessible aux membres de la coopérative. Cette initiative permet également de réduire l'empreinte carbone produite normalement par la production mécanisée et le transport de ces denrées à l'extérieur de la ville ou du pays.

02 : Toits-jardins
L'espace des toits non utilisé par les serres urbaines est aménagé en jardins. L'idée est de redonner à la nature le plus d'espace possible. Il s'agit d'un principe simple qui devrait être davantage pratiqué à Montréal étant donné le nombre de toits plats des immeubles des quartiers centraux.

03 : Apiculture urbaine
La présence abondante de végétaux générée par les toits-jardins et les serres urbaines rend pertinente l'installation de ruches sur le toit certains bâtiments. Cette initiative durable apporte son lot de bénéfices. Elle rassemble les gens autour d'un projet mobilisant et permet de mettre en lumière les enjeux environnementaux liés à la pollinisation et aux écosystèmes, tout en produisant un miel local à partager avec la communauté.

04 : Citerne de récupération des eaux de pluie
L'eau de ruissellement provenant des toits est acheminée dans des citernes. Cette eau est utilisée pour arroser les plantes des toits-jardins et des serres urbaines. Ces citernes permettent d'économiser l'eau potable tout au long de l'année.

05 : Salle de sports
Espace dédié à l'activité physique afin de permettre aux ainés de rester actifs.

06 : Agora et café
Situés au rez-de-chaussée du bâtiment central, le café et l'agora servent de lieux de rassemblement pour les réunions de locataires. Ces espaces ouverts font également le pont entre le côté public de la rue Chauveau et le côté semi-privé de la cour intérieure.

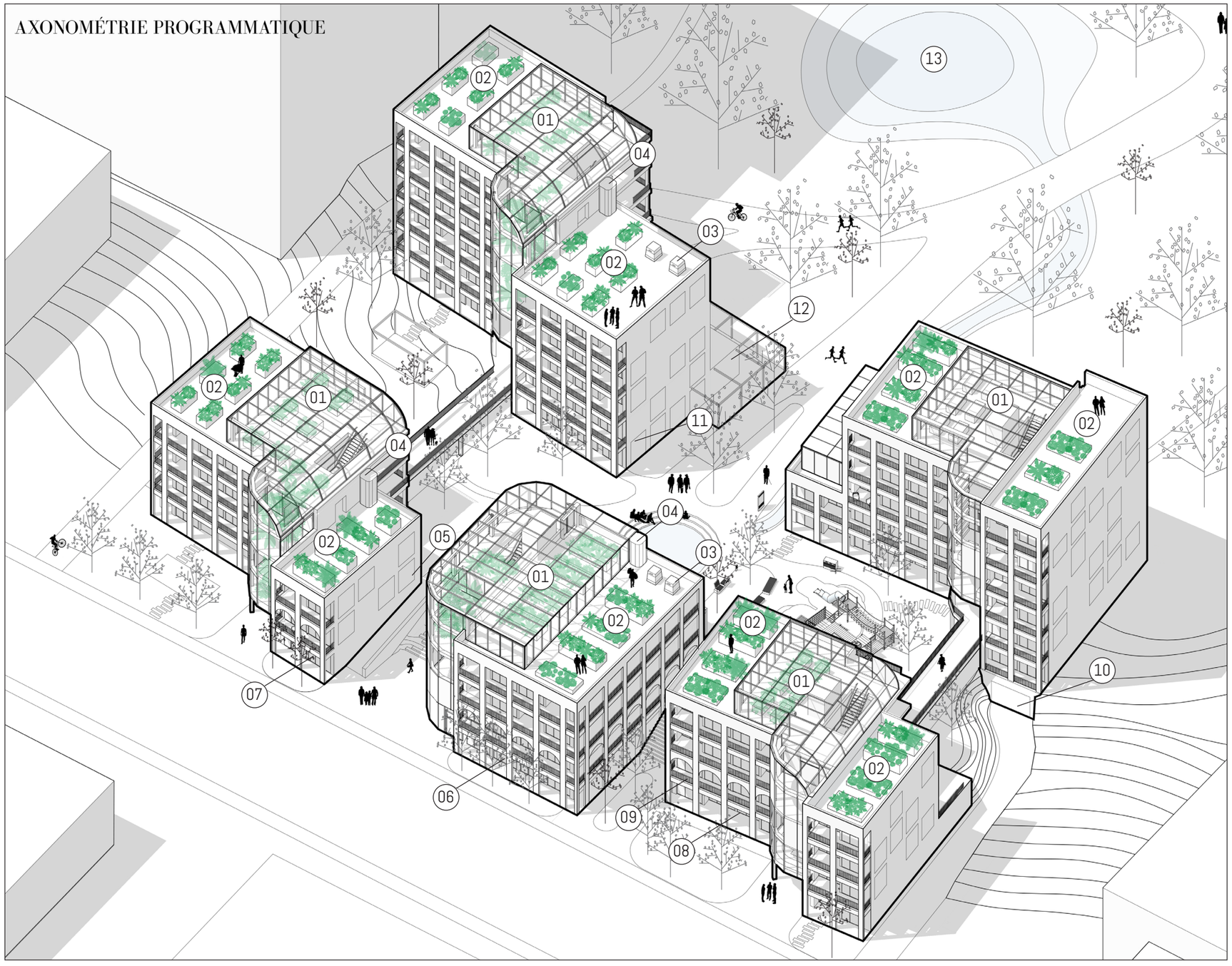

07 : Administration
Bureaux et des salles de réunion pour les administrateurs de la coopérative.

08 : Centre de partage et de location de biens
Certains objets de notre quotidien ne servent que pour un court moment ou quelquefois au cours d'une année. C'est pourquoi cet élément programmatique sert de plateforme de partage et freine la surconsommation et l'accumulation inutile d'objets encombrants.

09 : Garderie
La présence d'une garderie au sein du projet offre un environnement éducatif sécuritaire pour les enfants résidents du projet mais également pour ceux de l'extérieur. La mixité personnes âgées et jeunes enfants permet d'imaginer des activités communes pouvant bénéficier aux deux groupes d'âges telles qu' ateliers artistiques, supervision des siestes, lecture etc. Cela permet également à des parents non-résidents de laisser leurs enfants près de leurs propres parents résidents du projet. Cela créé des opportunités de rapprochement entre les membres d'une famille.

10 : Garage d'auto partage
Dix voitures en auto-partage sont mises à la disposition des résidents en raisons des besoins en mobilité des personnes âgées et des familles avec de jeunes enfants.

11 : Centre de distribution des aliments produits par la coopérative :
Afin d'assurer une équité dans la répartition des aliments récoltés par la coopérative, un espace a été prévu au rez-de-chaussée pour y entreposer les fruits et légumes mûrs avant d'y être répartis équitablement par foyer.

12 :Cuisine communautaire:
Créer des interactions et du partage par le biais de la cuisine. Cet espace permet aux résidents seuls de se retrouver et de socialiser autour de la préparation de repas. Il offre également la possibilité d'organiser des grands évènements rassembleurs autour de la nourriture.

13 : Marais filtrant
Zone de rétention des eaux de pluie afin de désengorger les systèmes d'acqueduc en augmenter la péarmibilité des sols.